

Journée internationale des personnes âgées

Pour les petits frères des Pauvres, lutter contre l'exclusion numérique de nos aînés, c'est lutter contre leur isolement

À l'occasion du 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées, les petits frères des Pauvres publient leur rapport consacré cette année à l'exclusion numérique des personnes âgées. Il est urgent de permettre à nos aînés de devenir des utilisateurs du numérique, vecteur de lien social.

27 % des personnes de 60 ans et plus n'utilisent jamais Internet, c'est un des enseignements de l'étude des petits frères des Pauvres/CSA¹ sur l'exclusion numérique des personnes âgées. Une situation inacceptable alors que l'étude révèle également que **le numérique est pour nos aînés un vecteur de lien social**. Arrêtons de considérer les plus âgés comme une « génération perdue » qui ne s'intéressera jamais aux outils numériques. Comme le souligne Alain Villez, président de l'Association « Lutter contre l'isolement de nos aînés, notre mission depuis plus de 70 ans, c'est aussi lutter contre leur exclusion numérique devenue un facteur aggravant d'isolement dans notre société ultra-connectée. Notre étude le montre, Internet est un vecteur de lien social. La révolution digitale que nous vivons peut-être profitable à de nombreux aînés qui restent encore au bord du chemin du numérique. »

Les petits frères des Pauvres alertent sur ce risque aggravant d'isolement et présentent 14 recommandations¹ pour permettre à nos aînés encore éloignés du numérique, de devenir des internautes.



Crédit photo : DR pfp

➤ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

- Plus d'un quart des personnes de 60 ans et plus toujours en situation d'exclusion numérique. Une exclusion qui touche particulièrement les plus de 80 ans et les personnes les plus précaires.
- **Quel que soit l'âge, quand on est internaute, on utilise régulièrement le numérique.**
- **Le numérique est vecteur de lien social pour 2/3 des internautes de 60 ans et plus.**
- Internautes ou pas, les démarches en ligne posent problème.
- Au-delà du manque de maîtrise, le manque d'intérêt est un frein majeur pour les 60 ans et plus qui n'utilisent pas Internet.

➤ 14 RECOMMANDATIONS POUR PERMETTRE A NOS AINÉS DE REJOINDRE LE RANG DES INTERNAUTES

- Installer un univers simple d'utilisation dans le quotidien des personnes âgées.
- « Donner l'envie d'avoir envie » à nos aînés, en évaluant leurs besoins et intérêts.
- Former les personnes âgées qui le souhaitent avec une approche personnalisée et favoriser leur autonomie.

Lundi 1^{er} octobre 2018, comme depuis 10 ans, les bénévoles relayeront ces messages d'alerte sur les conditions de vie de nos aînés (exclus socialement ou numériquement). L'opération « **Les fleurs de la fraternité** » a pour but de sensibiliser le plus grand nombre aux conditions de vie des personnes âgées isolées. Les équipes de bénévoles des petits frères des Pauvres seront mobilisées partout en France pour distribuer des fleurs gratuitement dans la rue à tous les passants afin qu'ils les offrent à leur tour à une personnes âgée isolée. En 2017, 125 000 fleurs ont été distribuées et 1 400 bénévoles se sont mobilisés.

Contacts presse :

Meryl Le Breton, Attachée de presse : meryl.lebreton@petitsfreresdespauvres.fr / 01 49 23 14 93

Isabelle Sénécal, Chargée de mission Plaidoyer/Relations presse : isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr / 01 49 23 14 49/07 71 91 59 29

¹Étude menée une étude quantitative avec un volet quantitatif (1 500 répondants de 60 ans et plus) et un volet qualitatif (11 entretiens de personnes accompagnées par l'Association). Cette étude a été financée par la Fondation des petits frères des Pauvres. Pour en savoir plus et accéder à notre rapport complet sur l'exclusion numérique des personnes âgées et au détail des 14 recommandations : <https://bit.ly/2NPwgXy>

LES 14 RECOMMANDATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- Améliorer l'accès au numérique

① **Réduire les inégalités de territoire** en priorisant les zones blanches qui excluent et pénalisent les internautes comme les personnes les plus éloignées du numérique.

- Rendre accessible les équipements numériques

② **Inciter les entreprises à reconditionner le matériel informatique** qu'elles n'utilisent plus pour en faire don aux publics en exclusion numérique.

③ **Inciter les opérateurs à proposer un tarif social** concernant l'abonnement à la connexion.

④ **Aider à l'installation des équipements pour ne pas décourager** les publics les moins experts et proposer des services d'assistance de proximité adaptée et gratuite avec un contact humain.

- Favoriser les usages numériques

⑤ **Changer le regard sur nos aînés.** L'avancée en âge ne doit pas être synonyme d'inaptitude, de perte des facultés et de désintérêt pour les nouvelles technologies.

⑥ **Ne pas résumer l'usage numérique à l'accès aux droits et associer Internet au plaisir d'utiliser.**

⑦ **Installer un univers « web-friendly » dans le quotidien des personnes âgées.**

⑧ **« Donner l'envie d'avoir envie »** à nos aînés.

⑨ **Former les personnes âgées qui le souhaitent et favoriser leur autonomie** en fonction de leurs centres d'intérêt.

- Humaniser les services, démarches en ligne et l'accès aux droits

⑩ **Lancer un plan national d'envergure de lutte contre l'exclusion numérique des personnes âgées** piloté par les pouvoirs publics.

⑪ **Respecter le choix** des irréductibles réfractaires et leur **garantir**, ainsi qu'aux personnes dont les difficultés ne permettront pas l'accès au numérique, **un accompagnement humain pour ne pas créer d'inégalité dans l'accès aux droits.**

⑫ **Mettre fin à la complexité de l'e-administration** et des sites de services.

⑬ **Préserver la participation citoyenne des exclus du numérique** et leur permettre de prendre la parole sur des sujets de société.

⑭ **Renforcer le cadre juridique** pour sécuriser les personnes qui demandent de l'aide et leurs « aidants numériques » concernant la protection des données, la confidentialité et les risques d'erreur.